

**COMMUNE DE LANGUEUX**  
**Côtes d'Armor**

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**séance du 13 juin 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le treize juin à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Monsieur Richard HAAS, Maire de la Ville de Langueux

Etaient présents                    Mesdames Malorie MEHEUST, Sylvie GUIGNARD, Angélique STEUNOU, Laura BLEVIN, Maryline NIVET, Françoise GALLOUET, Béatrice REDON, Françoise HURSON, Amandine ANDRE, Valérie TRAISSAC, Marie-Noëlle MORISE, Marion BOUCHEVREAU

Messieurs Richard HAAS, Eric TOULGOAT, Guillaume HAMON, Olivier LECORVAISIER, Christian KERAUTRET, Jean-Yves HINAULT, Michaël BAUDET, Loïc JAMBOU, Sébastien BOUL, Yann SOULABAIL, Jean BELLEC, Jean-Pierre REGNAULT, Christophe MINAUD

Absents excusés                    Messieurs Hubert HILLION (pouvoir donné à Guillaume HAMON), Jean-Louis SENECHÉAU (pouvoir donné à Yann SOULABAIL)

Mesdames Isabelle ETIEMBLE (pouvoir donné à Sylvie GUIGNARD), Catherine PEPIN (pouvoir donné à Malorie MEHEUST)

Secrétaire                            Monsieur Jean-Yves HINAULT

Secrétaire auxiliaire            Monsieur Yannick RAULT, Directeur Général des Services

**Rapport n° 2023-66**    **TARIFS ESPACE JEUNES 2023-2024**

Rapporteur : Madame Laura BLEVIN, Adjointe à l'Enfance et à la Jeunesse

Le service Enfance/Jeunesse accueille les adolescents de 12 à 17 ans à l'espace Jeunes du Colorado les mercredis après-midi et durant les périodes de vacances scolaires. A ce jour, 52 filles et 56 garçons sont inscrits.

La fréquentation de cet espace est stable sur l'année et reste en augmentation durant les vacances d'été. Face au succès de ce projet, le service Enfance/Jeunesse propose par ailleurs différentes actions : dispositif « Argent de poche », Armor Pocket Film, Promeneur du Net...

La tarification de l'espace Jeunes s'appuie sur les principes suivants :

- **Les adhésions via la carte d'adhérent « Pass' Jeunes »** : valable sur l'intégralité de l'année scolaire en cours (de septembre à août). Elle permet d'adhérer au fonctionnement du secteur jeunesse et d'avoir des tarifs préférentiels sur les activités proposées.
- **Les activités** : les tarifs peuvent varier en fonction de l'activité :

	<b>Adhérents</b>	<b>Exemple d'activités</b>
Activité 1	Gratuité	Tout accueil et/ou activité qui ne fait pas appel à une facturation ou un achat pour la commune.
Activité 2	50 % du prix unitaire de l'activité*	Toutes activités dites « de consommation » (qui font appel à une facturation à la commune).
Activité 3	2 €	Activités proposées par les animateurs faisant appel à un achat de la part de la commune (activités manuelles, ateliers « cuisine », ...).

\* Prix arrondi à l'€ supérieur

- **Les mini Camps d'été** : sur la base de la délibération du 23 mai 2023, le tarif a été fixé à 106 € comprenant le transport, les nuitées au camping, les repas et les activités.

Sur la base de ces éléments, compte tenu de l'absence de revalorisation des tarifs activités et adhésions depuis la création du Colorado en 2020, il est proposé :

- de revoir les tarifs de la carte d'adhérents en les passant à 15 € pour un langueusien (10 € actuellement) et 38 € (33 € actuellement) pour un extérieur, tout en conservant la même période de validité (du 1<sup>er</sup> septembre au 31 août) ;
- de maintenir les tarifs des activités proposées ;
- d'appliquer le tarif occasionnel de la restauration scolaire pour la facturation des repas (4,52 €/repas depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023).

Cette proposition permet de garantir une accessibilité du service pour tous.

Au regard de ce qui précède, **je vous propose** :

- d'adopter les propositions tarifaires ci-dessus pour toute nouvelle inscription ou activité effectuée à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette délibération.

**Le présent rapport, mis aux voix, est ADOPTE à la majorité des suffrages exprimés (abstention de Christophe MINAUD).**